

# ACTIVITES DE L'OIM A L'APPUI DE LA PHASE I DU PROCESSUS DEVANT CONDUIRE AU PACTE MONDIAL POUR DES MIGRATIONS SURES, ORDONNEES ET REGULIERES



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

L'OIM S'EMPLOIE A MOBILISER LES ETATS MEMBRES ET A ASSOCIER DIVERSES PARTIES PRENANTES POUR FAIRE EN SORTE QUE TOUS PUISSENT SE FAIRE ENTENDRE LORS DE L'ETABLISSEMENT DU PROGRAMME D'ACTION MONDIAL SUR LA MIGRATION POUR LES ANNEES A VENIR, ET APORTE SES COMPETENCES SUR LES PLANS TECHNIQUE ET STRATEGIQUE A L'APPUI DU PROCESSUS DEVANT CONDUIRE AU PACTE MONDIAL, COMME LE PREVOIT LA RESOLUTION RELATIVE AUX MODALITES.

## VISION DE L'OIM :

L'OIM a élaboré un document présentant sa vision des objectifs fondamentaux du pacte mondial sur les migrations et des éléments devant être pris en considération en priorité en vue de les atteindre.

[https://www.iom.int/sites/default/files/our\\_work/ODG/GCM/IOM-vision-on-the-global-compact-on-migration-13April2017-FR.pdf](https://www.iom.int/sites/default/files/our_work/ODG/GCM/IOM-vision-on-the-global-compact-on-migration-13April2017-FR.pdf)

De plus amples informations sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières sont disponibles à l'adresse <http://refugeemigrants.un.org/migration-compact> ou sur la page Web de l'OIM y afférente : <https://www.iom.int/global-compact-migration>

## DOCUMENTS THEMATIQUES DE L'OIM

Afin de susciter des idées et des recommandations susceptibles d'être reprises dans le pacte mondial, les experts thématiques de l'OIM ont rédigé des documents sur un grand nombre des 24 thèmes énoncés à l'annexe II de la Déclaration de New York, aux fins de leur prise en considération dans le pacte mondial. Ces documents sont disponibles sur le site Web de l'OIM, à l'adresse <https://www.iom.int/iom-thematic-papers>

## CONSULTATIONS NATIONALES

L'OIM a chargé ses bureaux extérieurs du monde entier d'appuyer et de faciliter l'organisation, par les Etats Membres et d'autres acteurs, de diverses consultations multipartites, comme le prévoit la résolution relative aux modalités. A ce jour, plus de 70 gouvernements ont exprimé leur intention de mener des consultations nationales. L'OIM recommande vivement qu'elles s'inscrivent dans une approche associant toutes les composantes gouvernementales et l'ensemble de la société.

## PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE

Pour faciliter la participation des organisations de la société civile (OSC) et apporter un appui au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et aux cofacilitateurs, l'OIM a fait appel à Colin Rajah, Président des Journées de la société civile du FMMD en 2016. Afin de préserver son indépendance, ainsi que celle des discussions menées par les OSC, M. Rajah exerce ses fonctions en qualité de consultant, et non comme membre du personnel de l'OIM. Il organise actuellement, conjointement avec des réseaux régionaux de la société civile, sept consultations régionales de la société civile qui devraient

avoir lieu jusqu'à la fin de novembre 2017. En coopération avec la CICM, il organisera une réunion de bilan à l'intention de la société civile juste avant celle de Guadalajara, en décembre 2017.

## COMMISSIONS ECONOMIQUES REGIONALES DES NATIONS UNIES

Les bureaux extérieurs de l'OIM apportent des compétences sur les plans technique et stratégique aux consultations régionales des commissions économiques régionales des Nations Unies prévues par la résolution relative aux modalités du pacte mondial sur les migrations.

## PROCESSUS CONSULTATIFS REGIONAUX

L'OIM collabore dans le monde entier avec les processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR) pour aider ceux qui souhaitent apporter des contributions au pacte mondial. De nombreux PCR ont eu, ou prévoient de mener, des discussions consacrées spécifiquement à cette question. La sixième édition des réunions mondiales des PCR organisées chaque année par l'OIM, qui se tiendra à Genève les 10-11 octobre 2017, s'intéressera exclusivement au pacte mondial. Elle réunira, entre autres, les présidents et secrétariats de plus de 20 PCR et forums interrégionaux sur la migration du monde entier, des représentants des commissions économiques régionales des Nations Unies, les coprésidents du FMMD, la Représentante spéciale du Secrétaire général et les cofacilitateurs du pacte mondial.



## DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION

Les deux ateliers du Dialogue international sur la migration (IDM) 2017, la principale enceinte de dialogue de l'OIM sur les politiques à l'intention des Etats Membres et observateurs ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales partenaires, ont été consacrés au pacte mondial sur les migrations.

Plus de 400 personnes, représentant toutes les régions et illustrant tous les points de vue, ont participé aux ateliers de l'IDM tenus en avril et en juillet, qui traitaient respectivement du renforcement de la coopération internationale en matière migratoire et de la gouvernance des migrations, et des migrants en situation de vulnérabilité. Les rapports y afférents seront soumis au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général et aux cofacilitateurs en tant que contributions aux travaux préparatoires du pacte mondial sur les migrations.

## CONSEIL DE L'OIM

Une session sera consacrée au pacte mondial lors du Conseil de l'OIM, l'organe directeur suprême de l'Organisation, qui se tiendra du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

## LES MIGRANTS DANS LES VILLES (ONU-Habitat)

Pour faciliter les contributions des pouvoirs locaux au pacte mondial et examiner la mise en œuvre des engagements relatifs à la migration énoncés dans le Nouveau Programme pour les villes, l'OIM, l'ONU-Habitat et Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) s'associent au Gouvernement belge et à la municipalité de Malines (Belgique) pour organiser une conférence mondiale sur les villes et les migrants (16-17 novembre 2017).

Les conclusions de cette conférence seront communiquées à la Représentante spéciale du Secrétaire général et aux cofacilitateurs.

Pour de plus amples informations sur le Nouveau Programme pour les villes, voir :

<http://habitat3.org/the-new-urban-agenda/>

## GROUPE DE RECHERCHE SUR LA MIGRATION

L'OIM a invité les meilleurs chercheurs du monde spécialistes des questions de migration et représentant diverses régions géographiques à faire part de leur expertise et de leur savoir à l'appui du processus devant mener au pacte mondial.

Il a été demandé aux membres du Groupe de recommander trois ouvrages fondamentaux à la lecture des responsables politiques. Ils participeront à un atelier sur les « dilemmes politiques » qui se tiendra à Genève les 28-29 septembre 2017 et sera fondé sur les documents qu'ils ont été chargés de rédiger. La Représentante spéciale du Secrétaire général et les cofacilitateurs ont été invités à participer à ce forum novateur.

Pour de plus amples informations, voir :

<https://www.iom.int/migration-research-leaders-syndicate>

## MEDIAS ET COMMUNICATION

L'OIM mènera pendant toute la durée des travaux préparatoires du pacte mondial des activités de communication qui visent à bien faire comprendre des questions thématiques, à sensibiliser aux dimensions humaines des migrations, et à transformer le discours sur la migration pour qu'il soit positif.

La stratégie de communication de l'OIM s'inscrit dans le cadre de partenariats étroits, notamment avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général et l'initiative Ensemble des Nations Unies, une campagne qui promeut le respect, la sécurité et la dignité des réfugiés et des migrants. Cette initiative, issue de la Déclaration de New York, vise à lutter contre la xénophobie et la discrimination.

Dans le cadre de la campagne de l'OIM « je suis un migrant », et en partenariat avec l'initiative Ensemble, des projections de films sont organisées, et des entretiens avec des migrants, la Représentante spéciale du Secrétaire général, des Etats Membres et des experts sont publiés sur les médias sociaux. L'OIM réalise une série de podcasts intitulée « Together », dans laquelle des migrants et des réfugiés du monde entier relatent l'histoire de leur intégration. Le premier épisode est disponible à l'adresse :

<https://soundcloud.com/howdowefixit/together5thcut/s-9yK3d>

## APPUI AU BUREAU DE LA REPRESENTANTE SPECIALE DU SECRETAIRE GENERAL

Outre les activités précitées, l'OIM apporte un soutien suivi au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général depuis sa création, en mars 2017, où elle a détaché deux membres expérimentés de son personnel.

Le plan de travail du pacte mondial sur les migrations a été élaboré en mars 2017 conjointement avec le Bureau de la Représentante spéciale. Il est régulièrement actualisé et est disponible à l'adresse :

[http://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/work\\_plan\\_gcm\\_0.pdf](http://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/work_plan_gcm_0.pdf)

L'OIM rédige des points de discussion à l'intention de la Représentante spéciale, fournit des informations de fond au personnel de son Bureau sur un large éventail de questions de migration, et suit les consultations nationales et infrarégionales.

Outre l'équipe de l'OIM chargée du pacte mondial, des experts thématiques de l'Organisation apportent un vaste appui à la rédaction des documents d'information interinstitutions prévus par la résolution relative aux modalités, dans un premier temps dans le cadre du GMG puis, ultérieurement, en collaboration directe avec la Représentante spéciale pour finaliser les contributions du GMG.

Le Bureau de la Représentante spéciale consulte l'OIM au sujet de l'établissement du Rapport du Secrétaire général sur le pacte mondial.

## PROCHAINES ETAPES



Une fois la phase I – consultations – des travaux préparatifs du pacte mondial sur les migrations achevée, la phase II – bilan – se déroulera de décembre 2017 jusqu'au début de février 2018. Elle consistera en une réunion de bilan à Guadalajara (Mexique), qui fera le point de toutes les contributions reçues pendant la phase I, et en un rapport du Secrétaire général qui présentera une synthèse des contributions et des recommandations du système des Nations Unies. La Représentante spéciale du Secrétaire général élabore actuellement ce rapport en étroite consultation avec l'OIM. La phase III – négociations – commencera au début de février 2018 par la présentation d'un avant-projet du pacte mondial par les cofacilitateurs. Il est prévu que des négociations intergouvernementales se tiennent à New York jusqu'à la fin de juin 2018, en vue de l'adoption d'un pacte mondial consensuel lors d'une conférence intergouvernementale sur les migrations internationales en 2018, dont les modalités seront arrêtées par les Etats Membres à l'automne 2017.

